

RCS : BERNAY  
Code greffe : 2701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BERNAY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00026  
Numéro SIREN : 502 168 016  
Nom ou dénomination : 27 ORGANISATION

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2021 sous le numéro de dépôt A2021/002089

Nom, Prénom : CAHARD Rodolphe  
Demeurant : 54, route de la Vieville - 27500 CAMPIGNY.

---

Société : SAS 27 ORGANISATION  
Siège Social : RUE DU 8 MAI 1945

27500 PONT AUDEMER

Le 01/12/2021.

Mesdames, Messieurs

Je déclare par la présente, accepter les fonctions de dirigeant qui viennent de m'être conférées,  
à compter du : 01/12/2021

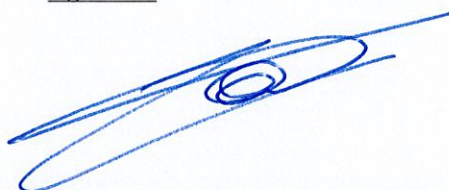
- sous réserve de ma nomination par une assemblée générale des associés;
- sous réserve de l'exercice effectif de mes fonctions ;

Je déclare n'être frappé d'aucune incapacité ou déchéance susceptible de m'interdire l'accès à ces fonctions.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature



**« 27 ORGANISATION »**

Société par Actions Simplifiée au capital de 6.000 €uros

Siège social : Rue du 8 Mai 1945  
27500 PONT AUDEMER

502 168 016 RCS BERNAY

---

**PROCES-VERBAL**  
**DE LA DECISION DE LA PRESIDENTE**  
**DU 30 NOVEMBRE 2021**

---

L'an deux mille vingt et un,  
Le trente novembre à dix heures et demie,  
A Saint Berthevin,

**Ordre du jour :**

- **NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL**
- **POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES.**

La société LOGIFLOWS, Présidente de la société, nomme à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021, en qualité de Directeur Général, pour une durée illimitée :

- **Monsieur Rodolphe CAHARD,**  
né le 28 novembre 1973 à LE HAVRE (76)  
demeurant au CAMPIGNY (27500) 541 ROUTE DE LA VIEVILLE,

Sous réserve de son acceptation.

Conformément à l'article 19 des statuts, **Monsieur Rodolphe CAHARD** sera investi, sauf disposition contraire inopposable aux tiers, des mêmes pouvoirs que le Président, à savoir :

- il sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social ;
- il sera autorisé à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de cette décision, en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Le présent procès-verbal a été signé par la Présidente.

**La Présidente**

